

Partie III

Les passages Louis Lévesque et Saint Yves à Nantes

Le quartier des Hauts-Pavés avant la création des passages (source Nantes Patrimonia)

Jusqu'au XIX^{ème} siècle, l'actuel quartier Monselet / Miséricorde était entièrement rural, et constitué de tenues maraichères sillonnées de chemins d'accès et d'allées de servitudes, qui elles-mêmes ont remplacé les espaces boisés et les prés rattachés aux grands domaines d'alors : les Dervallières, Carcouet, Château-Gaillard (actuelle avenue Camus). La bonne exposition sud-ouest du coteau et l'humus accumulé par les anciennes forêts rendent ces terres très fertiles et leurs productions se vendent bien en ville toute proche.

Cette ville qui était considérée au XVII^{ème} siècle comme une des plus polluée de France, a dû faire face à de nombreuses et graves épidémies notamment de choléra. C'est pourquoi dès le XVIII^{ème} siècle les médecins hygiénistes encourageaient les familles aisées à séjourner voire à habiter à la campagne. C'est le début de l'urbanisation de cette périphérie urbaine, d'abord avec la construction isolée de grandes maisons puis par l'ouverture de nouvelles rues et de passages (qui sont l'équivalent de nos « lotissements actuels »).

En 1837, le sieur Camus, propriétaire d'une tenue exploitée sur le domaine du « Château-Gaillard » crée une avenue du même nom et vend 38 parcelles. Vers 1800 le sieur Chailloux crée un parc d'attraction qui a fonctionné pendant une trentaine d'année. A sa fermeture vers 1830, les terrains furent lotis par ses successeurs pour devenir les « Folies Chailloux » : les principales allées du parc devinrent les deux avenues des Folies Chailloux.

La création du passage Lévesque en 1840 (source Nantes Patrimonia)

C'est dans cette mouvance que Frédérick de Conninck eu l'idée d'acquérir les terrains de « la tenue de la Magouérie », qui était alors planté d'arbres, contenait des pépinières, de nombreux puits, des réserves d'eau et quelques moulins (cette zone est un point haut de la ville). Il acquit cet ensemble le 21 novembre 1837 par adjudication. Entre 1838 et 1840 il ouvre la tenue sur la rue Menou et trace une voie sur toute sa longueur d'une largeur de 8 mètres. Il donne à cette nouvelle voie le nom de Louis Lévesque, maire de Nantes qui vient de mourir en février 1840 (voir ci-dessous).

Frédéric de Conninck propose alors à la ville de Nantes la cession gratuite de la nouvelle voie afin qu'elle devienne publique : ce que la municipalité refuse au motif que la largeur de la voirie ne correspond pas aux normes de l'époque. C'est ainsi que le passage est resté privé et que chaque propriétaire est « propriétaire de la moitié de la rue sur la largeur de (son) terrain respectif ». Un règlement établi par M. de Conninck s'applique encore aujourd'hui aux différents propriétaires qui se sont succédé.

De part et d'autre de la nouvelle voie sont créés des lots qui ont été acquis par neuf premiers propriétaires, Frédéric de Conninck se réservant un terrain pour lui-même. Une organisation de co-propriété est mise en place et le 22 mai 1841, les neuf propriétaires, réunis en assemblée générale, approuvent un règlement commun et élisent leur premier Commissaire : Mlle Demolon, et un Commissaire adjoint : M. Hippolyte Louis Durand-Gasselin. Il fut aussi décidé de construire deux loges de concierges l'une sur la rue Félibien, l'autre rue Menou, et de fermer ces accès par des grilles. Ces loges ont été détruites l'une en 1969 lors de la construction des deux immeubles donnant sur la place Edouard Normand, et l'autre en 1970 afin de permettre le passage des camions bennes du service de la ville.



Situation des passages dans la ville de Nantes (rectangle rouge sur le plan)

Les propriétaires de la famille dans le passage Louis Lévesque.

Sans certitude, les terrains acquis par Frédéric de Conninck, appartenaient à la famille Berthault. Nous avons vu dans le chapitre sur le cimetière, que les deux enfants de Anne-Jeanne Berthault décèdent en 1835, et qu'elle même décèdera en 1837. Etant protestante, comme son mari Louis Ferdinand Favre, négociant et neveu du futur maire de Nantes Ferdinand Favre, les enfants et elle même sont enterrés dans un terrain privé, sur lequel sera construit une petite chapelle en 1850, et qui sera incluse dans le cimetière privé familial.

Comme le terrain qui servira à créer le passage Saint Yves, appartenait aussi à la famille Berthault, nous pouvons supposer que ces terrains appartenaient à Anne-Jeanne Berthault, peut être reçus en dot, et que son mari, se retrouvant sans famille, ait été obligé de vendre ces terrains.

Ce n'est donc pas un hasard si nous trouvons dans les premiers propriétaires de lots pour ce passage :

- **Hippolyte Louis Durand-Gasselin**, qui construira sa maison en 1841, au numéro 11 du passage.

- **Jacques-Yves Berthault**, le frère aîné de Jeanne-Anne, qui prendra certainement plus de temps pour construire sa maison au numéro 4 du passage (en effet, au moment du décès en 1856 de Lucie Durand-Gasselin son épouse, ils vivaient encore au 30 rue Contrescarpe, qui était aussi la résidence de ses parents).

Au numéro 8 du passage, il y avait un couvent. C'est à cette adresse que décèdera Zéphirine Bettinger, la veuve de Jules Durand-Gasselin (un frère de Hippolyte Louis Durand-Gasselin). Elle n'avait pas d'enfants, et s'est sans doute retirée dans ce couvent à la fin de ses jours. Elle est enterrée dans le cimetière de la miséricorde avec son mari.

Georges Durand-Gasselin, achètera la maison au numéro 9 du passage, Il était alors, avant la création du petit passage Saint Yves, le voisin de son père.





11 passage Louis Lévesque (à ce jour)

Dans le chapitre sur Hippolyte Louis Durand-Gasselin, figure un dessin de cette maison construite en 1841.

Après le décès de Pauline Berthault sa femme en 1886, elle ne semble pas être restée dans la famille.

4 passage Louis Lévesque (à ce jour)

Jacques-Yves Berthault, puis son petit fils Gustave Baillergeau jusqu'en 1931 y habiteront (voir les chapitres qui leur sont consacrés).



9 passage Louis Lévesque (à ce jour)

Propriété de Georges Durand-Gasselin.



8 passage Louis Lévesque (à ce jour)

C'est ici qu'est décédée Zéphirine Bettinger, veuve de Jules Durand-Gasselin

La création du passage Saint Yves

C'est vers 1870, que s'est créé ce passage, puisque la première maison qui y a été construite est celle d'Hippolyte Marie Durand-Gasselin en 1871.

Pour certains, ce passage doit son nom à une chapelle Saint Yves, dédiée au saint patron de toutes les professions de justice et de droit, notamment celle d'avocat. Mais la situation de cette chapelle n'est pas bien connue. Aujourd'hui, beaucoup d'habitants pratiquent ce métier d'avocat, ce qui leur font penser que cette origine du nom du passage est la bonne. Ou sont ils venus parce que ce passage portait ce nom ?

Une autre hypothèse provient du fait que les terrains sur lesquels ont été lotis les maisons de ce passage appartenaient à la famille Berthault, et plus particulièrement à Jacques-Yves Berthault. Ce dernier, commençait à être lotisseur des dunes de Pornichet - La Baule, et qu'à partir de 1860 il en était devenu propriétaire comme cela est évoqué dans le chapitre lui est consacré.

Nous pouvons penser que devant le succès du passage Louis Lévesque, et l'extension de la ville de Nantes, il y avait une opportunité de devenir lotisseur de ces terrains. Son fils aîné Emile Yves a alors 36 ans, et travaille certainement avec son père dans leur métier de négociant armateur. Son fils cadet, Julien, est installé à Paris, a demandé sa part d'héritage pour vivre là bas (voir le chapitre consacré à sa fille Yvonne Berthault Deltombe). Et son gendre, Joseph Baillergeau, qui avait repris la banque de son père, est décédé en 1966 (banque reprise par Hippolyte Marie avec l'associé de Joseph Baillergeau). Il a bien un petit fils, Gustavec Baillergeau, mais il n'a encore que 12 ans.

Devant les perspectives de développement avec la société des dunes (de La Baule - Pornichet), nous pouvons penser que Jacques-Yves Berthault décide d'arrêter son métier de négociant armateur. Il devient donc logique que son fils aîné, Emile Yves, que l'on surnomme Saint Yves, soit impliqué dans cette mutation professionnelle, et s'implique dans ce projet. Peut être que Jacques Yves Berthault a donné, en avance d'héritage, à son fils Yves ces terrains, pour «compenser» en partie la donation qu'il avait déjà fait à son fils Julien.

Emile Yves Berthault est célibataire, il a hérité de la propriété de la Bridonnière (voir le chapitre sur Gasselin), Il est maire de la Commune de La Varenne de 1865 à 1870. Il devient donc plus disponible à partir de 1870 pour s'occuper, peut être avec l'aide de son cousin Georges Durand-Gasselin, de ce projet de lotissement. Et c'est donc son surnom «Saint Yves» qui est utilisé pour nommer ce passage.

Le premier client n'est autre que Hippolyte Marie Durand-Gasselin. Il a 32 ans, est marié et n'a encore à cette époque que 3 enfants. La banque qu'il gère avec Emmanuel Naudin, depuis le décès de Joseph Baillergeau, marche bien, et il est donc en pleine ascension sociale. Son père est encore en activité et il lui demande de lui construire une maison pour être capable d'accueillir sa famille qu'il souhaite voir s'agrandir.

Dans le chapitre consacré à Hippolyte Louis Durand-Gasselin, il y a un dessin cette maison (vue du jardin). Voici ce qu'elle est aujourd'hui, au **19 passage Saint Yves**, vue de la rue (elle est aujourd'hui divisée en 4 appartements) :



Hippolyte Louis fera en 1875 les plans d'une maison, plus modeste, pour son fils Théophile, au **12 passage Saint Yves**. Celui-ci a alors 33 ans, est marié et a 4 enfants. Il est négociant armateur. Cette maison a aujourd'hui disparue, et est remplacée par un immeuble des années 1960.

Georges Durand-Gasselin, le troisième fils de Hippolyte Louis, est architecte comme son père (un chapitre lui est consacré). Il est marié, mais n'aura pas d'enfants. Il possède une maison dans le passage Louis Lévesque, qui doit à cette époque jouxter la propriété de son père. Il achète un terrain dans le passage Saint Yves, qui doit jouxter la maison qu'il a achetée dans le passage Louis Lévesque. C'est certainement sur ses terrains et celui de son père, que sera créé le petit passage Saint Yves, qui permet de relier les 2 passages. Cela facilitait les communications entre les membres des familles Durand-Gasselin, pour ne pas avoir à sortir des passages pour se rendre les uns chez les autres.

Georges contruisit dans le passage, trois maisons qui lui appartenaient :



2 passage Saint Yves

C'est certainement dans cette maison qu'il habitait puisque c'est à cette adresse qu'il décède en 1911.

4 passage Saint Yves.

Cette maison était mise en location à l'époque. Elle a été remaniée dans les années 1950, et il ne reste plus rien de la maison d'origine.

La propriétaire actuelle de cette maison nous a dit que son grand père était né en 1908 dans cette maison. Ses parents devaient être les locataires de la maison, et l'ont racheté après le décès de Georges en 1911.



1 passage Saint Yves

Cette maison était le logement du concierge du passage Saint Yves.

Georges a sans doute accompagné Yves Bertault (Saint Yves) dans l'aménagement de ce passage, comme son père l'avait fait dans le passage Lévesque.

Et il a peut être été l'architecte d'autres maisons dans le passage ?

Henri Durand-Gasselin, un fils de Hippolyte Marie Durand-Gasselin habitait au **17 passage Saint Yves**, une maison voisine de celle de son père.

